

Economie & Finance

140,5 milliards

LE DÉFICIT COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS, que l'offensive protectionniste de Donald Trump a pour but de réduire, a franchi un nouveau record en mars, selon des données officielles publiées hier. La balance commerciale s'est creusée de 14% sur un mois, pour s'afficher en déficit de 140,5 milliards de dollars.

URSULA VON DER LEYEN

Présidente de la Commission européenne

Elle a dévoilé hier un plan pour mettre définitivement un terme aux importations de gaz russe d'ici à la fin de 2027. Un défi qui demeure difficile tant la dépendance de l'Europe reste importante.



12,3%

LE MARCHÉ BIO SUISSE est resté stable en 2024. Il a représenté 12,3% du marché dans le commerce de détail et généré 4,1 milliards de francs, a indiqué hier Bio Suisse. Coop reste le principal canal de distribution, avec 42,5% de parts de marché. Viennent ensuite Migros (32,5%) et les discounters.

SMI	12 230,58	↓	Dollar/franc	0,8248	↑
	-0,02%		Euro/franc	0,9349	↑
Euro Stoxx 50	5263,38	↓	Euro/dollar	1,1335	↑
	-0,37%		Livre st./franc	1,1015	↑
FTSE 100	8597,42	↑	Baril Brent/dollar	62,53	↑
	+0,01%		Once d'or/dollar	3398	↑

A Genève, le grand désarroi des chômeurs

RECHERCHE D'EMPLOI Rendez-vous écourtés, remarques dénigrantes: des témoignages font état d'expériences douloureuses à l'Office régional de placement. Le cadre légal et les conseillers qui l'appliquent sont-ils adaptés aux enjeux de notre temps?

JULIE EIGENMANN ET SOPHIE GAITZSCH

«Le chômage m'a plus enfoncé qu'autre chose.» Ce constat sans appel, c'est Serge*, la quarantaine et une carrière dans le domaine du social, qui le livre. «Alors que je traversais une période difficile après un licenciement, à l'Office régional de placement (ORP), je me suis retrouvé en face d'une personne qui ne me faisait aucune proposition, qui refusait toutes mes demandes de formation», résume-t-il, dépité. Le Genevois dénonce des entretiens expédiés en quinze ou vingt minutes au lieu des trente prévues, une conseillère qui se plaint sans cesse de sa charge de travail, et de multiples tracasseries qu'il ne s'explique pas. «Elle a par exemple refusé que je postule dans certaines structures sous prétexte qu'elles étaient trop grandes ou trop éloignées.»



«L'objectif premier est de remettre les gens en emploi. Il y a un différentiel entre les exigences de la loi fédérale et les attentes»

DELPHINE BACHMANN, CONSEILLÈRE D'ÉTAT GÉNEVOISE CHARGÉE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

ont plutôt des problèmes avec cette administration.»

Les sanctions et les refus de formation sont les principales raisons qui poussent les bénéficiaires à se tourner vers l'association. «A tout bout de champ, on leur rappelle qu'ils peuvent être pénalisés. Dans la prise en charge par l'ORP, le soutien à la recherche d'emploi, qui pourtant est le cœur de la mission, est passé au second plan, déplore Alexandre Baljozovic. Pire, les gens sont parfois rabaisés dans leurs démarches par des pratiques qui s'apparentent carrément à du mobbing.»

«J'ai senti que j'étais un numéro»

Il apparaît dans les témoignages récoltés par *Le Temps* que l'expérience dépend beaucoup du conseiller ou de la conseillère. Cynthia*, active dans le domaine de la communication, a eu trois expériences difficiles à l'ORP de Genève. La première fois, elle s'étonne du manque d'empathie de sa conseillère. «J'ai démissionné proche du burn-out, avec du travail de quasiment douze heures par jour. J'étais encore en

emploi lors des premiers entretiens avec ma conseillère au chômage et je m'attendais à un peu de compréhension. Elle m'a au contraire demandé un maximum de recherches, m'a imposé dès la fin de mon contrat une formation d'un mois. J'étais fragile et j'ai senti que j'étais un numéro dont elle voulait se débarrasser le plus vite possible.»

Cette attitude, couplée avec le regard lourd que la société porte sur les chômeurs, a contribué à ce que Cynthia accepte rapidement une offre, malgré certains mauvais signaux. «Ma conseillère me disait que je ne trouverais jamais autre chose, alors que j'ai vu la suite que mon profil intéressait», raconte Cynthia.

Moins d'un an après, elle démissionne à nouveau et essaie de viser un emploi réellement durable. Son nouveau conseiller, lui, passe leurs rendez-vous à «raconter tout ce qui ne va pas à l'ORP, à me dire que je ne dois pas attendre grand-chose du chômage. Il m'a aussi dit que mon métier était de toute façon un *bullshit job*.» Il se plaint qu'avec la mauvaise conjoncture, ses statistiques de placement seront moins bonnes, poursuit Cynthia, qui est tout de même satisfaite de pouvoir suivre une formation qu'elle avait demandée.

Elle aura par la suite une autre conseillère, qui règle les rendez-vous en cinq minutes en visioconférence et en quinze minutes en présentiel. Elle semble débordée. «Elle se souciait de savoir comment j'allais, se montrait encourageante. Mais elle ne comprenait pas du tout mon secteur et s'étonnait à chaque offre d'emploi que tant de qualifications soient requises.»

Louise* a elle aussi été extrêmement surprise par son suivi. Elle a connu plusieurs conseillers pour des résultats bien différents. «La première a été vraiment super et j'ai proposé de suivre le programme OTP NewJob [qui permet notamment d'être accompagné individuellement tout au long de la mesure, ndlr], qui m'a beaucoup aidée. Mais elle n'a plus été disponible par la suite et j'ai compris qu'ils croulaient tous sous les dossiers.»

ENQUÊTE

Elle fait alors face à un autre conseiller qui prend connaissance de son dossier sur le moment. Pendant leur rendez-vous, lors duquel il parlera notamment de ses propres loisirs, il commente son physique sur la photo de son CV et la tenue qu'elle porte ce jour-là. Il dénie aussi son précédent emploi. Sonnée, Louise en ressort en larmes. Elle effectuera un signalement. «qui sera pris au sérieux par l'OCE. Ils m'ont assuré que le nécessaire serait fait.»

Dénigrement, attitudes déplacées, rendez-vous expédiés... «Comme dans tout service et toute relation, il y a des éléments d'insatisfaction, réagit la conseillère d'Etat chargée du Département de l'économie et de l'emploi (DEE), Delphine Bachmann. Néanmoins, un accompagnement empathique nous tient vraiment à cœur et les plaintes qui nous remontent sont traitées.» Ces retours négatifs représentaient en 2024 moins de 0,5% des demandeurs d'emplois pris en charge, nuance cependant le département.

«Les gens sont parfois rabaisés dans leurs démarches par des pratiques qui s'apparentent carrément à du mobbing»

ALEXANDRE BALJOZOVIC, COORDINATEUR DE L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CHÔMEURS DE GÈNEVE

«Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue», ajoute Delphine Bachmann. Des contrôles sont régulièrement menés pour s'assurer de la qualité des prestations. Les conseillers, qui doivent avoir au minimum la maturité gymnasiale et le brevet RH, suivent des formations continues sur la gestion des entretiens.

Usure et démobilitation

Mais alors, comment expliquer la récurrence de telles mauvaises expériences? Certes, le métier n'est pas facile. Les conseillers font face à la frustration des bénéficiaires, à leur détresse après un burn-out ou un licenciement. On attend d'eux qu'ils se montrent empathiques. En même temps, ils sont aussi là pour surveiller et cadrer. Et le Secrétaire d'Etat à l'économie veille au grain. En somme, un métier «pas très sain», selon les mots d'une ancienne conseillère, qui peut rapidement engendrer usure et démobilitation.

«Travailler à l'ORP, face à des bénéficiaires dans une période de fragilité, n'est pas toujours simple, d'autant plus dans un

cadre fédéral très strict qui vise à éviter un dommage à l'assurance, souligne Delphine Bachmann. L'objectif premier est de remettre les gens en emploi. Il y a un différentiel entre les exigences de la loi fédérale et les attentes.»

Par ailleurs, en matière de charge de travail, un conseiller en personnel suivait 147 demandeurs d'emploi en mars 2025, contre 164 en mars 2024. Plus d'une trentaine de conseillers en personnel ont été recrutés depuis le début de la législature en 2023. Ils sont aujourd'hui environ 130, dont 15% en CDD.

«Conseillers eux-mêmes pistés»

Autre point que soulèvent les retours d'expérience récoltés par *Le Temps*: la pression mise sur les chômeurs semble ne pas favoriser un retour durable à l'emploi. «Or la tendance générale au contrôle des bénéficiaires s'est clairement renforcée ces dernières années – les conseillers sont d'ailleurs eux-mêmes pistés pour cela. Ce serrage de vis pour remplacer à tout prix les gens se fait vers des formes d'emploi très précaires. On est loin de l'insertion durable à laquelle l'assurance chômage doit aussi veiller», dénonce Alexandre Baljozovic, de l'ADC. Les conseillers en personnel n'ont pas d'objectifs en matière de sanction et placement, assure cependant le DEE.

Enfin, alors que les milieux économiques et politiques demandent aux salariés de se montrer agiles et prêts à changer de métier plusieurs fois au cours de leur vie pour s'adapter à un marché de l'emploi qui évolue très rapidement, la rigidité du système de chômage semble de plus en plus en décalage. Sonia*, sans emploi depuis peu, n'a rien à reprocher à sa conseillère. Mais elle se dit «choquée que la reconversion ne soit pas un objectif du chômage», une donnée annoncée clairement à tous les nouveaux inscrits. «En 2025, c'est dépassé», soupire-t-elle.

«L'employabilité est un vrai enjeu politique, indique Delphine Bachmann. Certaines personnes au chômage ne pourront pas retrouver d'emploi dans leur branche parce que leur métier a disparu ou que l'offre est saturée. Pourtant, selon la loi, elles doivent continuer d'y postuler. Le cadre fédéral a peu évolué, alors que le monde du travail a drastiquement changé.»

La loi sur l'assurance chômage ne prévoit pas de reconversion au sens strict. Mais depuis août 2024, le Secrétaire d'Etat à l'économie a assoupli sa position: désormais, les reconversions sont «activement encouragées» lorsqu'elles sont opportunes pour le marché du travail. Une ouverture que salue Delphine Bachmann. Pour autant, elle ne se fait pas encore sentir sur le terrain à large échelle, les mesures étant encore en cours de développement.

Autre changement à venir, sur le plan fédéral: début avril, la Commission de la sécurité sociale

du Conseil national a choisi de donner suite à une motion qui demande de modifier la loi sur l'assurance chômage (LACI) pour favoriser les formations continues de longue durée et permettre aux chômeurs qui n'ont plus de débouchés dans leur branche de se reconverter.

«Dans certaines situations, il faut laisser le temps à la personne de se former dans un domaine différent sans que le chrono tourne, souligne le centriste valaisan Benjamin Roduit, à l'origine du texte. Les chiffres montrent que plus de 20% des personnes qui ont fait une formation dans le cadre du chômage et trouvé un emploi sont à nouveau au chômage un an plus tard. C'est donc un échec.»

*Prénoms d'emprunt.

INSERTION

Les ORP, une création des années 1990

La pression sur les chômeurs pour un retour rapide à l'emploi ne date pas d'hier. Entrée en vigueur en 1984, la loi fédérale sur l'assurance chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI) a fait l'objet de plusieurs révisions. Les ORP voient ainsi le jour au milieu des années 1990, dans un contexte de forte hausse du chômage, retrace Carola Togni, professeure à la Haute Ecole de travail social et de la santé Lausanne et spécialiste de l'histoire du chômage en Suisse.

«On assiste alors à un essor des politiques actives d'insertion dans un contexte de montée du néolibéralisme, développe Carola Togni. Un système de contrôle des personnes au chômage existait bien auparavant, mais les modalités changent, avec des entretiens et une vérification de la recherche d'emploi pour mettre davantage de pression aux chômeuses et chômeurs afin qu'ils trouvent rapidement du travail.» Au fil des années, la définition de ce qui constitue un emploi «convenable» est d'ailleurs assouplie pour assurer une insertion plus rapide.

Pour aujourd'hui comme pour hier, elle estime que «si cette pression à s'insérer de façon rapide sur le marché du travail sert les milieux économiques qui ont besoin de cette main-d'œuvre, elle n'implique pas forcément pour les travailleuses et travailleurs la possibilité de s'y insérer durablement. Elle peut aussi amener à prendre des emplois moins bien rémunérés, ce qui représente un risque d'engrenage vers la précarisation.»

J. E. ET S. GA.

Légère éclaircie, sombres perspectives

TAUX DE CHÔMAGE Le nombre d'inscrits a diminué le mois dernier, selon les chiffres du Seco publiés hier. Mais l'indicateur de l'emploi du KOF affichait lundi des prévisions moroses

Un taux de chômage de 2,8% en Suisse au mois d'avril. Plutôt une bonne nouvelle a priori, puisque ce pourcentage représente une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à mars, selon le Secrétaire d'Etat à l'économie (Seco) qui rend compte du nombre de chômeurs inscrits auprès d'un office régional de placement. Le taux était stable à 2,9% ces derniers mois, après un pic à 3% en janvier, seul plus inquiétant puisqu'il n'avait pas été franchi depuis mai 2021. Le taux de chômage des 15-24 ans a diminué de 0,1 point, à 2,5%, tandis que celui des plus de 50 ans est resté stable à 2,6%.

Mais son fond de guerre commerciale américaine, qui devrait affecter nombre d'entreprises suisses, d'autres chiffres viennent nuancer la portée de cette légère éclaircie sur le marché du travail. Lundi, l'indicateur de l'emploi du KOF affichait en effet une nouvelle baisse au deuxième trimestre 2025, à 0,6 point contre 2,7 points au premier trimestre 2025 (révisé de 2,6 points), se situant désormais à son plus bas niveau depuis début 2021. Soit lorsque le marché suisse du travail était encore touché par la pandémie de Covid-19.

«Il faut s'attendre à une évolution modérée sur le marché suisse du travail, tant pour le trimestre en cours que pour le trimestre à venir», indiquait l'institut, ajoutant que «les années d'essor du marché du travail suisse semblent être révolues pour le moment.»

J. E.